



INFO MAIRIE

BULLETIN D'INFORMATION

TALMONTIERS



Edito de monsieur le maire

Chères Talmontoises et chers Talmontois

Le Conseil Municipal m'a élu maire le 17 mai, suite à la démission de Mme Brigitte Cochet.

Celle-ci, dans un petit mot adressé à chacun des administrés a donné les motifs de cette démission et je ne vais pas revenir dessus, ils sont légitimes et de l'ordre de l'intime*.

Pour information, Mme Cochet en 5 ans, a assisté à plus de 230 réunions à la CCPB, qui dans leur grande majorité ont lieu après 18 heures.

Ceci explique aussi cela* !

Pour cet investissement personnel énorme un très très grand merci à Brigitte Cochet.

Bien entendu je vais continuer à être présent à ces réunions tardives, l'ayant accompagné à maintes reprises je connais leurs arcanes compliquées et leur importance.

Avec Brigitte Cochet nous formons depuis les 5 ans un binôme soudé et complémentaire, puisqu'elle reste Première Adjointe, ce binôme avec le Conseil Municipal qui n'a pas changé va continuer d'entreprendre et de réaliser.

Nos projets restent les mêmes, d'autres vont suivre, ils sont pour certains en études avancées.

Toutefois, soyons réalistes et conscients, le mandat 2020/2026 n'aura ressemblé à aucun autre nous avons commencé avec l'épidémie du COVID 19 et nous finissons dans un climat d'instabilité nationale depuis la dissolution, international avec un nombre important de conflits, plus une politique économique américaine difficile à comprendre et à suivre.

Ce n'est pas un scoop, les finances de notre pays sont des plus inquiétantes, cette situation est extrêmement grave pour nous les petites communes. Les subventions vont se faire rares et compliquées à obtenir, ce qui entraînera obligatoirement le retard de certains projets, il ne faut pas promettre ce que l'on ne pourra pas tenir.

Un maire responsable et actif, sait mieux que personne l'importance de l'action locale pour assurer les services publics du quotidien, et pour préparer concrètement l'avenir de son village par de l'investissement contrôlé et étudié au mieux.

C'est ce que notre équipe municipale et moi même s'évertuent et s'évertueront à faire pour les mois, voir les années à venir, hélas nous ne pourrions pas faire de miracles.

Vous le savez je prends et c'est normal, ma responsabilité d'élu très au sérieux, je suis présent chaque jour en mairie depuis 5 ans, pour les dossiers d'urbanisme, l'organisation des agents, la sécurité du village, les travaux, les fêtes et cérémonies, les conflits de voisinage, les problèmes sociaux etc... ceci afin que notre beau village progresse matériellement et retrouve une âme qu'il avait perdu depuis de nombreuses années.

Nous y arrivons ! Grâce au travail fourni et aux bénévoles qui s'investissent de plus en plus avec nous pour les festivités.

Parfois ! quand les choses ne vont pas assez vite pour moi, ou quand j'entends, même si elles sont rares, des critiques infondées et non constructives je me désole un peu, mais quand je compare notre village à ceux alentour à son immobilisme, son inertie, d'il y a encore peu d'années, et que je vois l'ensemble de nos réalisations matérielles, festives et sociales, alors je me console ! on vit beaucoup mieux à Talmontiers depuis cinq ans.

Bien à vous,

Jean-Paul Ribère

Maire de Talmontiers

Rédacteur : Jean-Paul RIBIERE Maire

Mise en page et illustrations : Céline LAVIGNE Secrétaire

MAIRIE

26 rue de Dieppe 60590 TALMONTIERS

Tél : 03.44.84.83.21 / 03.60.36 60 88

mairie@talmontiers.fr

www.talmontiers.fr



IntraMuros

Jetons ensemble un regard dans le rétroviseur pour voir les projets, réalisations et les événements qui se sont passés dans notre beau village depuis Février 2025

QU'AVONS-NOUS FAIT DEPUIS LE DERNIER PETIT JOURNAL?



La chasse aux œufs de Pâques

Vous étiez nombreux pour cette chasse aux œufs qui comme à son habitude a réuni petits et grands au stade municipal, là où chaque année les gentilles cloches déposent œufs en chocolat et friandises diverses offertes par Madame Le Maire.



La cérémonie du 8 mai 2025

La cérémonie s'est déroulée avec la participation des enfants de l'école. Cette commémoration nous a permis d'écouter une marseillaise entonnée acapella par les élèves et les anciens combattants ainsi que le chant des Partisans par l'ensemble des administrés. Monsieur Ulysse DE-GEITERE président de l'UMRAC a présidé la cérémonie qui s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.





Le camion communal

Le vieux camion communal devenu dangereux et irréparable a été remplacé par un camion tout neuf avec les équipements modernes.

Le terrain de boules

Il a été créé place des Landes à côté de l'ancien terrain. Afin de faire des économies les agents communaux l'ont aménagé. De nombreux boulistes s'y retrouvent régulièrement.



Le café du samedi

Moment de partage où les administrés viennent de plus en plus nombreux dans une bonne ambiance et "papotent" sur la vie de la commune et du pays.



Les conteneurs à verre

Comme vous avez pu le constater les anciens conteneurs bruyants et inesthétiques sont remplacés par des conteneurs plus insonorisés (86 décibels au lieu de 109).

A la demande de nombreux administrés un bac a été installé à la sortie du hameau des Landes afin de réduire la distance pour évacuer les verres.





Le compostage administrés et cantine école

Conformément aux nouvelles législations il est devenu obligatoire de procéder par nous même au compostage des déchets ménagers. Suite à cette législation la CCPB a décidé de mettre à disposition contre une somme très allégée des composteurs galvanisés ou pvc.

Vous avez été très nombreux dans ce mouvement écologiste à les commander et les retirer à la mairie de Puiseux.

Pour ceux qui n'auraient pas encore fait la démarche il est toujours possible de vous les procurer en vous renseignant auprès de la CCPB.



Dans le même ordre un système de récupération des déchets par bacs spécifiques a été installé à la cantine de l'école.

Les enfants se sont investis dans cette démarche de protection de notre planète.



Réunion publique avec le GUH

Cette réunion avait pour vocation d'informer les administrés sur un ensemble de possibilités concernant l'isolation thermique de leur habitation.

Mr Boulay conseiller spécialisé dans ce domaine a donné aux personnes présentes un ensemble de renseignements susceptibles de leur faire obtenir des économies d'énergie et de faciliter l'instruction de leur dossier éventuel auprès des administrations (ANAH - ma prime rénove ...)

Mais aussi chose importante il a pendant cette réunion demandé aux participants de faire très attention aux "arnaques" coutumières actuellement.



Jeux pour enfants au stade et place des Landes

Divers jeux pour enfants sont en cours d'installation au stade, nos jeunes pourront s'en servir à partir de la deuxième semaine de juillet, au nombre de quatre - ils viennent compléter l'espace ludique et sportif de notre stade.



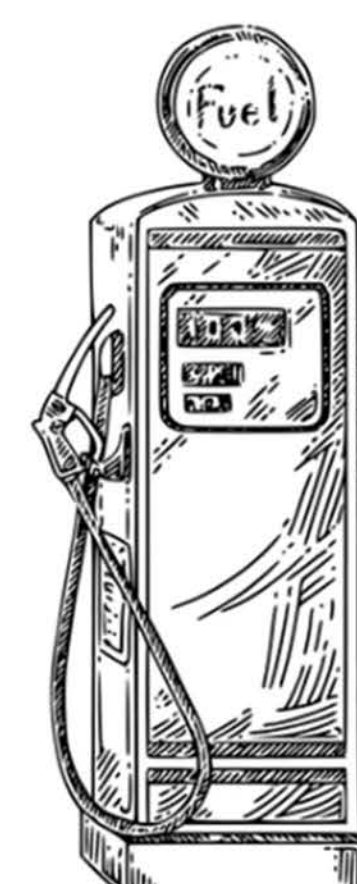
Il en manquait un place des Landes - c'est chose faite il sera installé et viendra compléter l'espace de jeux.

Commande groupée de fioul domestique

Nous battons des records ! La commande de fioul groupée a dépassé pour la première fois les 15000 litres avec un prix de 0.96 € ttc plus que compétitif.

Une prochaine commande s'organisera en septembre ou octobre.

Nous vous tiendrons informés sur intramuros des dates envisagées.





Fête de l'école

Le vendredi 06 juin nos petites têtes blondes nous ont convié "au repas du Prince des mots tordus"

Nous avons beaucoup appréciés l'entrée calottes lapés et la malade verte.

Les enfants auraient préférés du TOTI TON TEC BEURRE et en dessert des TLEPES A LA TON QUI FURE (traduction : CAROTTES RAPEES - SALADES - SAUCISSONS SECS BEURRE ET CREPES A LA CONFITURE).

Un peu de vent et un peu de pluie sont venus perturber le spectacle.

Nous avons pu néanmoins profiter du repas barbecue saucisses chips copieux et bon.



RAPPEL A LA LOI CONCERNANT NOS AMIS LES CHIENS

Rappel de principe : nos amis les chiens doivent être tenus en laisse pendant les promenades dans le village.

Les déjections canines doivent être ramassées par les maîtres et ne pas rester sur la voie publique.

Brigitte COCHET première adjointe a été verbalement agressée à ce sujet.

Nous rappelons à la personne concernée que c'est au propriétaire du chien de se munir de sacs - de ramasser les déjections et de les mettre dans les poubelles sous peine de verbalisation en cas de non-respect.

Si chacun respecte la législation, nous pourrons marcher sans avoir à se salir les chaussures sur les trottoirs et espaces publics et nos agents apprécieront de ne pas avoir des excréments canins sur les vêtements pendant les tontes et les débroussaillages.



La réfection de la toiture de l'école

Nous y sommes enfin ce projet qui nous tenait à cœur depuis le début de notre mandat est en cours de réalisation.

Dès la rentrée de septembre notre école primaire sera recouverte d'un chapeau d'ardoises et de zinc qui la protégera pendant bien des années.



Sécurisation D915

Nous allons convier l'ensemble de la population à une réunion publique qui aura lieu en octobre.

La date exacte vous sera communiquée ultérieurement.

Cette réunion animée par le cabinet GOSDA (expert en sécurité routière) vous donnera l'occasion de mieux appréhender l'ensemble de la problématique et des contraintes futures que va nécessiter la mise en sécurité de la D915.

C'est un projet important auquel nous souhaitons voir l'ensemble de la population de Talmontiers, débattre et initier la finalité de ce projet, qui s'intègre dans celui de la vidéo surveillance et de la réfection de nos trottoirs.

LES EVENEMENTS



Les festivités de la Fête Nationale : le 13 juillet 2025

TALMONTIERS

FETE NATIONALE
du 13 juillet 2025



SUR RESERVATION
à partir de 18h45 : dîner animé par
l'orchestre NO TRICKS TRIO
Prix : 20 € hors boissons -
10 € pour les moins de 12 ans

OUVERTS A TOUS
à partir de 22h45 : Feu d'artifice *
& Soirée dansante animée
par l'orchestre MUSICAL DREAM

BUVETTE SUR PLACE
(* sous réserve autorisation préfectorale)

Réservation obligatoire
avant le 03 juillet 2025
au secrétariat de mairie

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

COUPON DE RESERVATION

Nom / Prénom :
.....

Nombre d'adultes : X 20 € = €
Moins de 12 ans : X 10 € = €
TOTAL : €

MENU :
Assiette de crudités
Cochon grillé au feu de bois
ou poulet grillé sur demande à la réservation
Pâtisseries
Café

Règlement à la réservation
par chèque à l'ordre du trésor public
ou en espèce



MAIRIE
26 rue de Dieppe
60590 TALMONTIERS
Tél : 03.44.84.83.21
mairie@talmontiers.fr

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

La brocante de Talmontiers

Le dimanche 28 septembre prochain se tiendra la brocante organisée par la mairie - Inscriptions selon des permanences les samedis 6 - 13 et 20 septembre de 9h à 12h.

Le bulletin d'inscription sera téléchargeable sur le site www.talmontiers.fr



TALMONTIERS



28 septembre 2025

RESTAURATION ET BUVETTE

Inscriptions & règlement en mairie

Prix du mètre :
Minimum 2 mètres

3.50 €

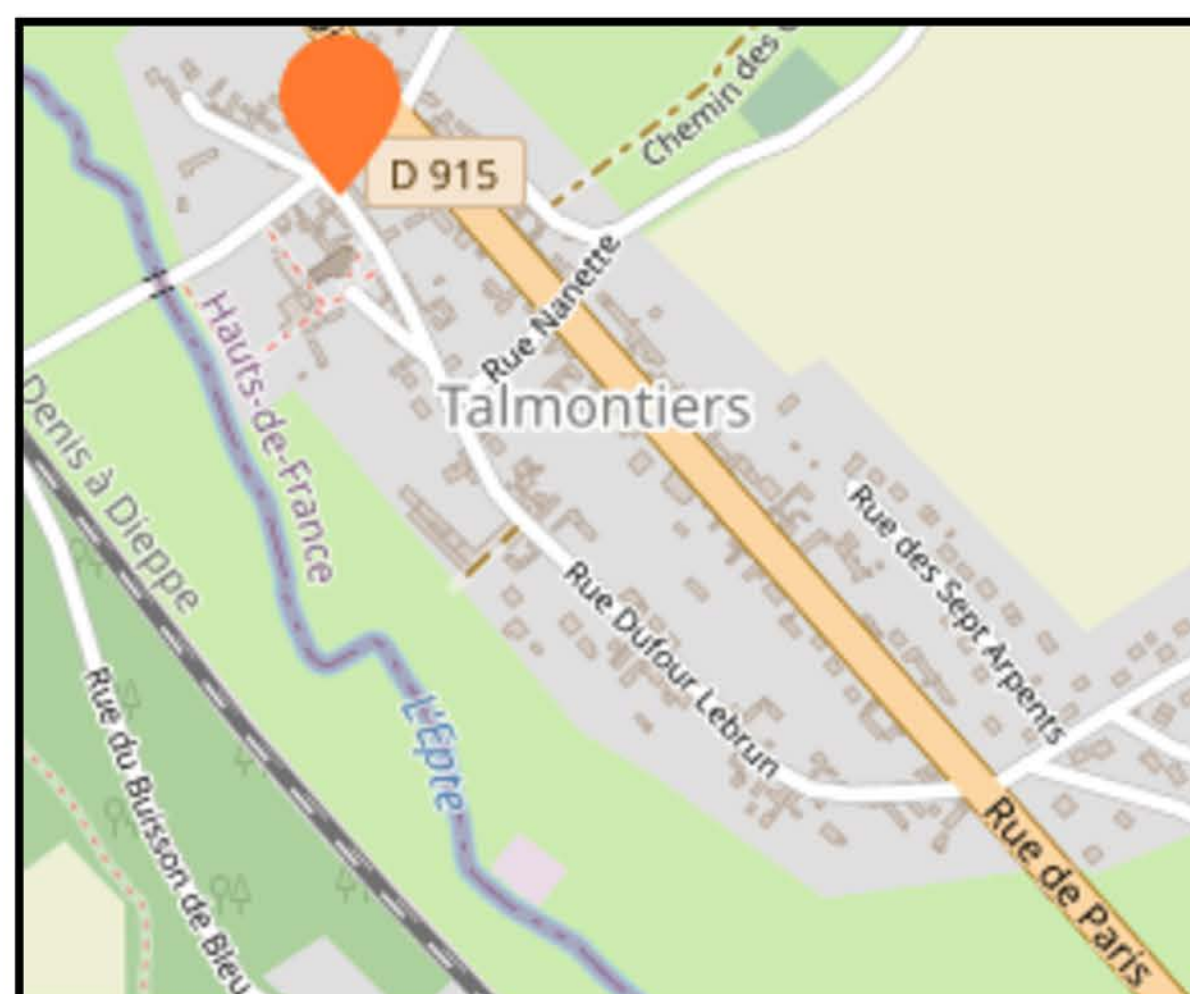
 **03.44.84.83.21**

Permanences de 9h à 12h
Samedis 6 - 13 et 20 Sept 2025



MAIRIE
26 RUE DE DIEPPE
60590 TALMONTIERS

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



Le petit mot de Viviane - MONALISA.

L'équipe citoyenne,

Et oui encore et toujours là au service de nos aînés isolés, malade et en mobilité réduite mais aussi pour toutes les personnes en difficulté, nous entamons notre 5ème année et toujours avec le même plaisir et l'envie d'être utile, le 15 janvier 2025 "Tranquillité Séniors".

Nous nous efforçons d'être là quand il le faut et nous y arrivons.

Toujours une fois par mois la "GYM DOUCE" et un grand moment de convivialité environ 13 personnes de Talmontiers et 6 à 8 personnes d'autres communes. Ce qui nous fait plaisir c'est le résultat - moments partagés dans la bonne humeur et le plaisir, toujours terminés par un goûter - après l'effort le réconfort -

Cette année pas de sortie faute de budget mais on y travaille pour 2026.

Nous sommes fières du travail accompli tant dans nos actions que le rapport humain qui est primordial.

Merci de votre attention,

L'équipe citoyenne et moi, Viviane.





Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton du Grandvilliers

**L'EQUIPE CITOYENNE
DE TALMONTIERS**

INVITATION

Bonjour à tous et à toutes et bonne année 2025,

Nous organisons une rencontre "TRANQUILITE SENIORS" avec
l'adjutant JENOT le mercredi 15 janvier 2025 à 15 heures
salle communale
Débrief avec ce dernier sur les sujets de sécurité pour les anciens,
des astuces, des conseils très utiles vous seront donnés.
Je vous attends,

Cordialement,

Viviane

L'équipe citoyenne
de Talmontiers
votre référente
Viviane joignable en
mairie au
03.44.84.83.21



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Don à la paroisse de Talmontiers

Nous avons la chance, la très grande chance d'avoir reçu en don, deux tableaux pour l'église du village.

Monsieur Stacke qui habite Talmontiers depuis très longtemps maintenant, a fait cadeau d'un premier tableau qui représente une interprétation de la Cène (encre sur papier de 1898) à Mme Pillon laquelle a eu la gentillesse de l'offrir à notre paroisse vous pourrez voir cette œuvre décorant maintenant une allège à gauche de l'Autel.

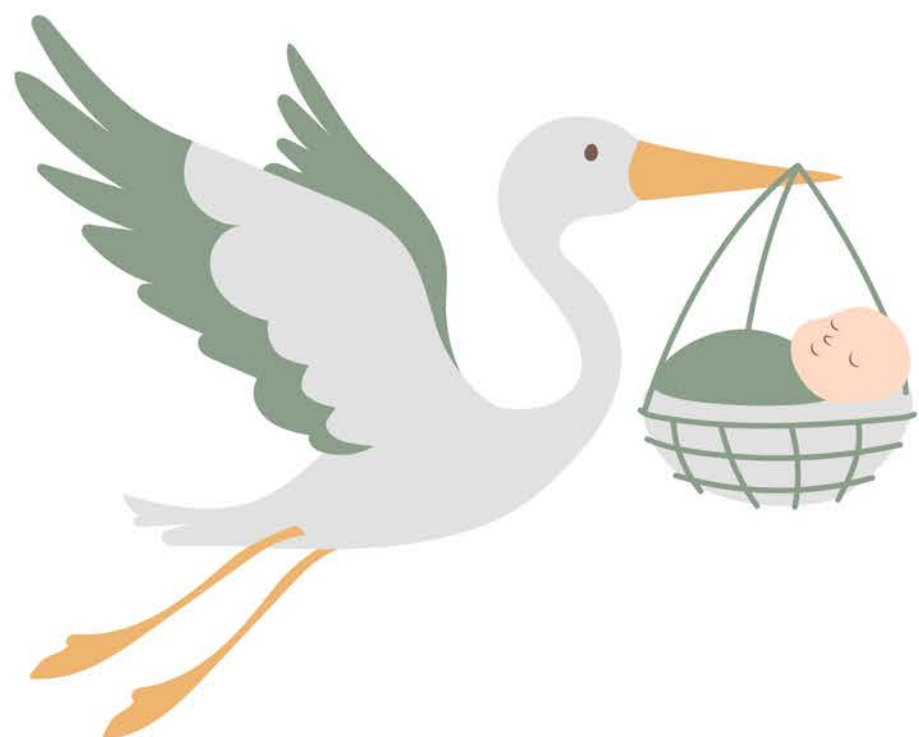
Pour le second tableau, M. Stacke en a fait don directement à notre église.

Cette huile sur toile qui date probablement de la fin du 17ème siècle tout début 18ème, orne maintenant en allège également, le cœur de notre église, c'est une représentation de la vierge à l'enfant très particulière, le tableau laisse par ailleurs apparaître plusieurs symboles intrigants que chacun d'entre vous pourra tenter de décrypter.

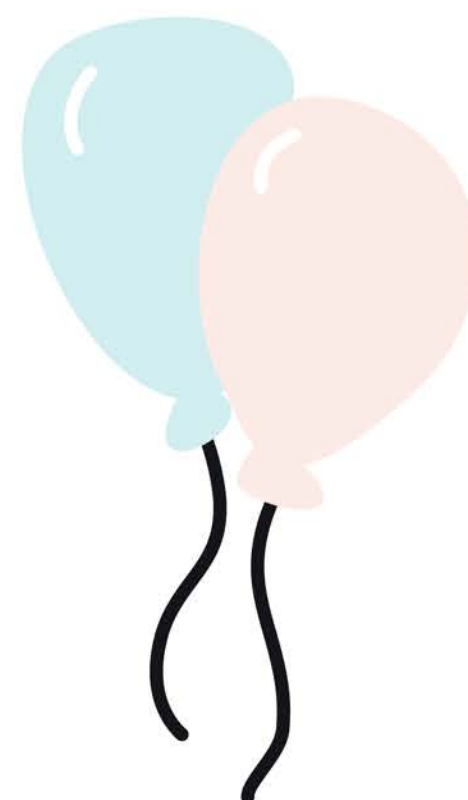
Je tiens dans ce "Petit Journal" à remercier au nom de notre municipalité Mme Pillon et M. Stacke pour cette très généreuse donation.



LES NAISSANCES



BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS



BIENVENUE

AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez choisi de vous installer à Talmontiers , et au nom de l'ensemble des élus municipaux nous vous souhaitons la bienvenue dans notre commune.

La municipalité met tout en œuvre pour rendre la vie la plus agréable à ses habitants et met un point d'honneur à être à l'écoute de chacun.

En plus des manifestations communales Talmontiers dispose d'un tissu associatif pour tous les âges où de nombreuses activités sont proposées afin de vous impliquer dans la vie locale.

Bienvenue chez vous



BIENVENUE À TALMONTIERS

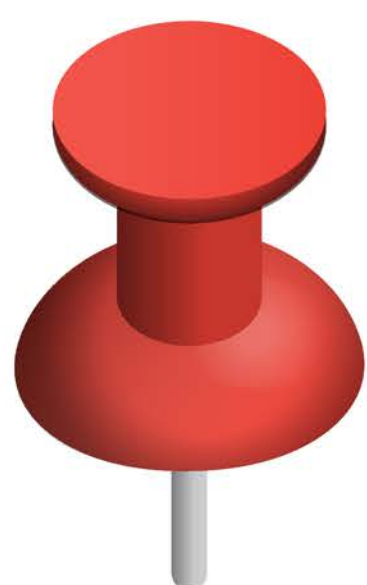
LES INFOS PRATIQUES



Elle fonctionne très très bien, et nous invitons ceux qui ne l'ont pas encore installée à le faire, les informations urgentes y sont données au jour le jour.



Application gratuite



DATE DE FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie de Talmontiers sera fermée pour congés d'été du 04 août au 23 août 2025 inclus

DATE DE FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale de Talmontiers sera fermée pour congés d'été du 04 août au 23 août 2025 inclus - tous les colis et recommandés seront à récupérer à la poste de Sérifontaine.

FRANCE SERVICES

Chaque mercredi de 14h30 à 17h
à l'Agence Postale Communale de Talmontiers

**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**





Vous avez une question sur vos impôts ?



Vous avez une question sur votre embauchement de salarié ?



Vous avez une question sur votre retraite ?



La réponse est aussi dans votre maison France Services !

ICI    

**Nous vous accompagnons
dans vos démarches administratives**

LE MERCREDI DE 14H30 À 17H00

Centre Social Rural Intercommunal F. Maillard
4, rue des écoles 60850 Le coudray saint germer
03 44 81 83 00 | csr.francisco.maillard@wanadoo.fr



PAS DE PERMANENCES FRANCE SERVICES

LES 9 & 16 JUILLET 2025



BIENTÔT 16 ANS

Le recensement citoyen

Cette formalité est obligatoire

**Dans un délai de 3 mois
Au-delà de 3 mois vous devez
régulariser votre situation à la mairie**



MAIRIE DE TALMONTIERS

LE RECENSEMENT CITOYEN

Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Les modalités pour se faire recenser dépendent de l'âge : si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents ; si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

La démarche s'effectue en se rendant à la mairie du domicile, si le jeune habite en France ou au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- le nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents,
- l'adresse de son domicile,
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Il faudra également fournir les documents suivants :

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple)
- un livret de famille à jour

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française, mais qui ne l'ont pas fait, doivent se faire recenser dans le mois qui suit leurs 19 ans.

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À la suite du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. La mairie (ni l'autorité consulaire) ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (ex - JAPD). Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation (changement de domicile ou changement de situation familiale ou professionnelle).

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation éventuelle à une cérémonie de citoyenneté.

Si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il peut présenter dès le recensement sa carte d'invalidité.

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

Pour toute information pratique relative à votre JDC, vous pourrez créer votre espace personnel sur majcd.fr, au moins 4 mois après votre recensement.



26 Rue de Dieppe 60390 TALMONTIERS

03 44 84 83 21 / 03 60 36 60 88

E-MAIL : mairie.talmontiers@wanadoo.fr

Taxi V.S.L. à Talmontiers

L'ancien propriétaire du taxi VSL référencé à Talmontiers, a vendu sa licence et son autorisation de stationnement (AS) à madame Hanane, qui devient par le fait notre taxi VSL sur Talmontiers après accord préfectoral.

TAXI TALMONTIERS



Hanane : 06 25 57 55 92
taxim60@gmail.com

CONVENTIONNÉ CPAM : Chimiothérapie, radiothérapie, dialyse, hospitalisation, consultation et autres rendez-vous médicaux.

Transport toutes autre distances
Transfère gare et aéroport
7j/7 24h/24

Essoles CB  Assurance Maladie



06.25.57.55.92

Conventionné CPAM

Transports tout autre distance

7j/7 24h/24



L'Agence Postale Communale de Talmontiers



Lundi	09:00-12:00 & 14:00-15:30
Mardi	09:00-12:00 & 14:30-17:00
Mercredi	09:00-12:00 & 14:30-17:00
Jeudi	09:00-12:00 & 14:30-17:00
Vendredi	09:00-12:00 & 14:30-17:30
Samedi	09:00-12:00



PETIT CLIN D'OEIL A NOTRE FACTRICE ELISE
Merci pour votre gentillesse

LA RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

La mairie va transmettre à chaque famille un dossier d'inscription à retourner dûment complété - Celui-ci est pour la mairie et sera à retourner au plus vite.

Pour plus de renseignements merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie.

INSCRIPTIONS CANTINE & GARDERIE

Dans le dossier la fiche de cantine et garderie de septembre sera à compléter. Nous sommes conscients qu'il n'est pas évident d'inscrire les enfants déjeunant à la cantine pour septembre prochain, selon plannings de travail ou autres mais la rentrée étant le 1er septembre il nous faut commander les repas. Murielle & Sabrina restent à votre disposition dès le jour de la rentrée.



GARDERIE

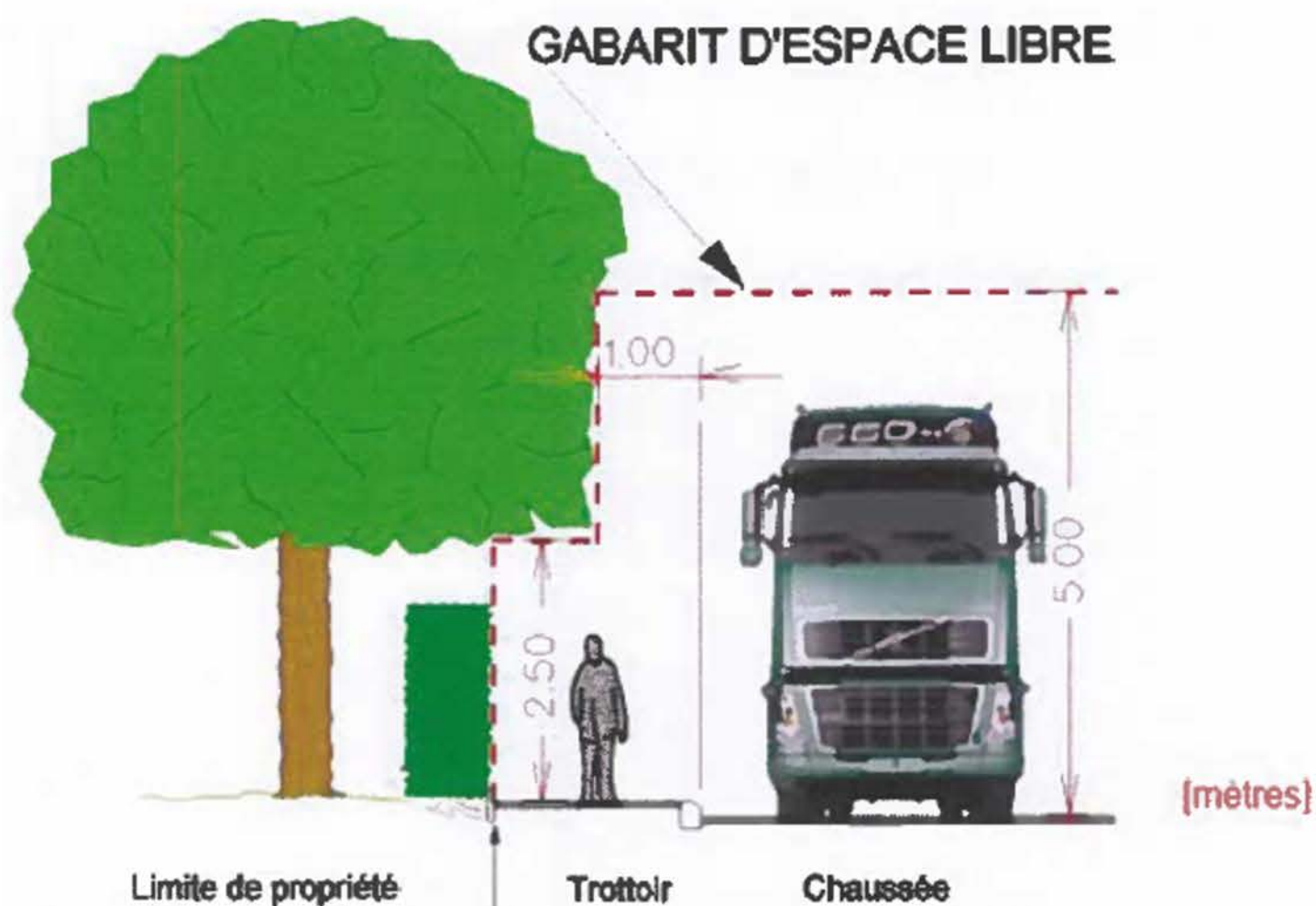
Merci de penser à joindre aux goûters de votre enfant une petite gourde à son nom.



BONNES VACANCES A TOUS

PETIT MEMO

POUR LE BIEN-ETRE DE TOUS



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

Les nuisances sonores :

Les travaux extérieurs de bricolage, tonte, élagage, ou autres, avec un matériel motorisé (tondeuse, broyeuse, taille haie, tronçonneuse, etc...) sont autorisés en respectant les horaires suivants :

Lundi au vendredi : 8h/12h et 13h/19h

Samedi : 9h/12h et 14h/19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h après, repos on travaille si l'on veut mais en silence, pas de moteur pendant la sieste.

**J' ♥
mon village
JE RALENTIS**





Quelques photos de notre nature



MAIRIE

26 rue de Dieppe
60590 TALMONTIERS



03.44.84.83.21 / 03.60.36.60.88



mairie@talmontiers.fr

www.talmontiers.fr

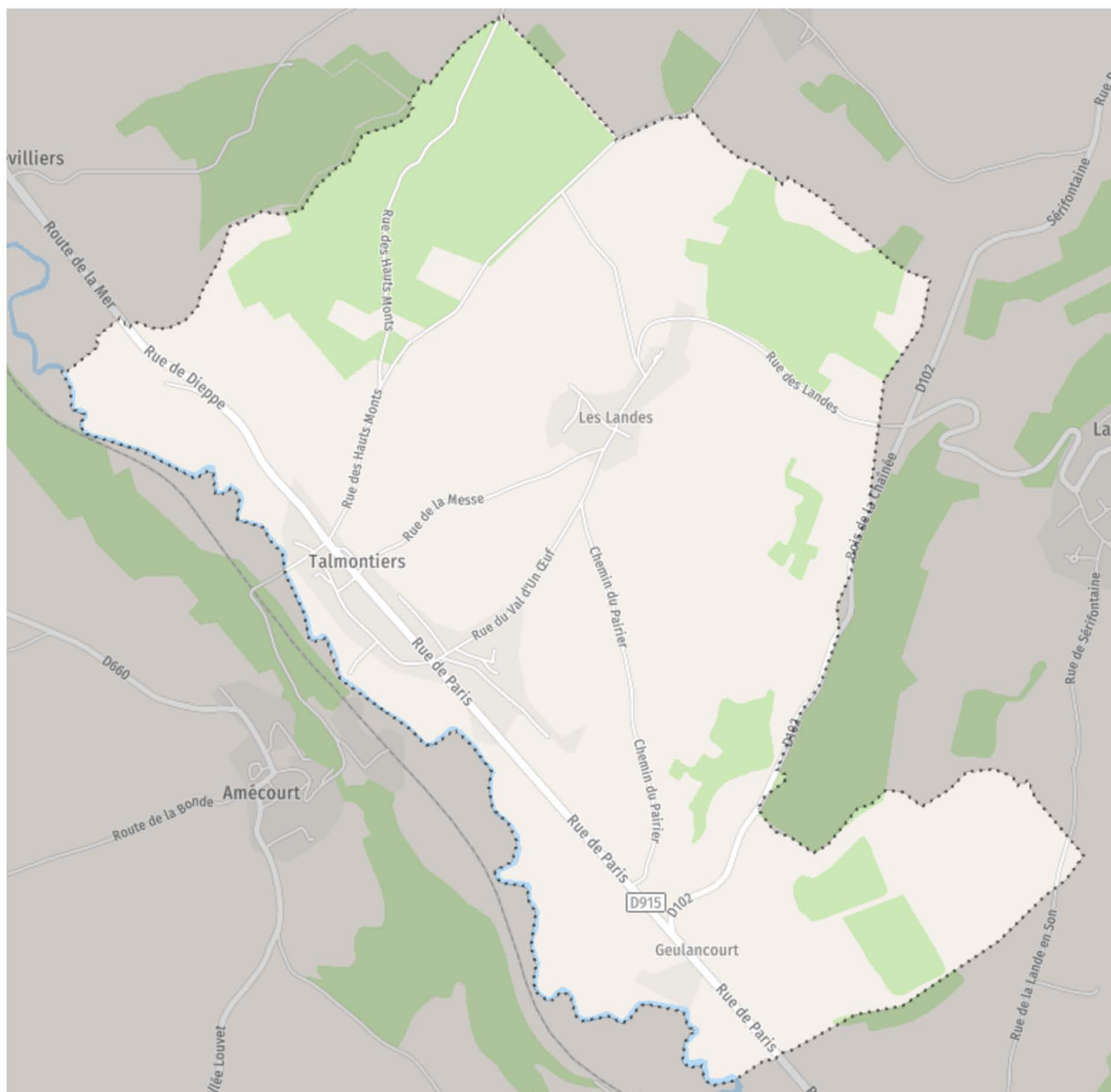
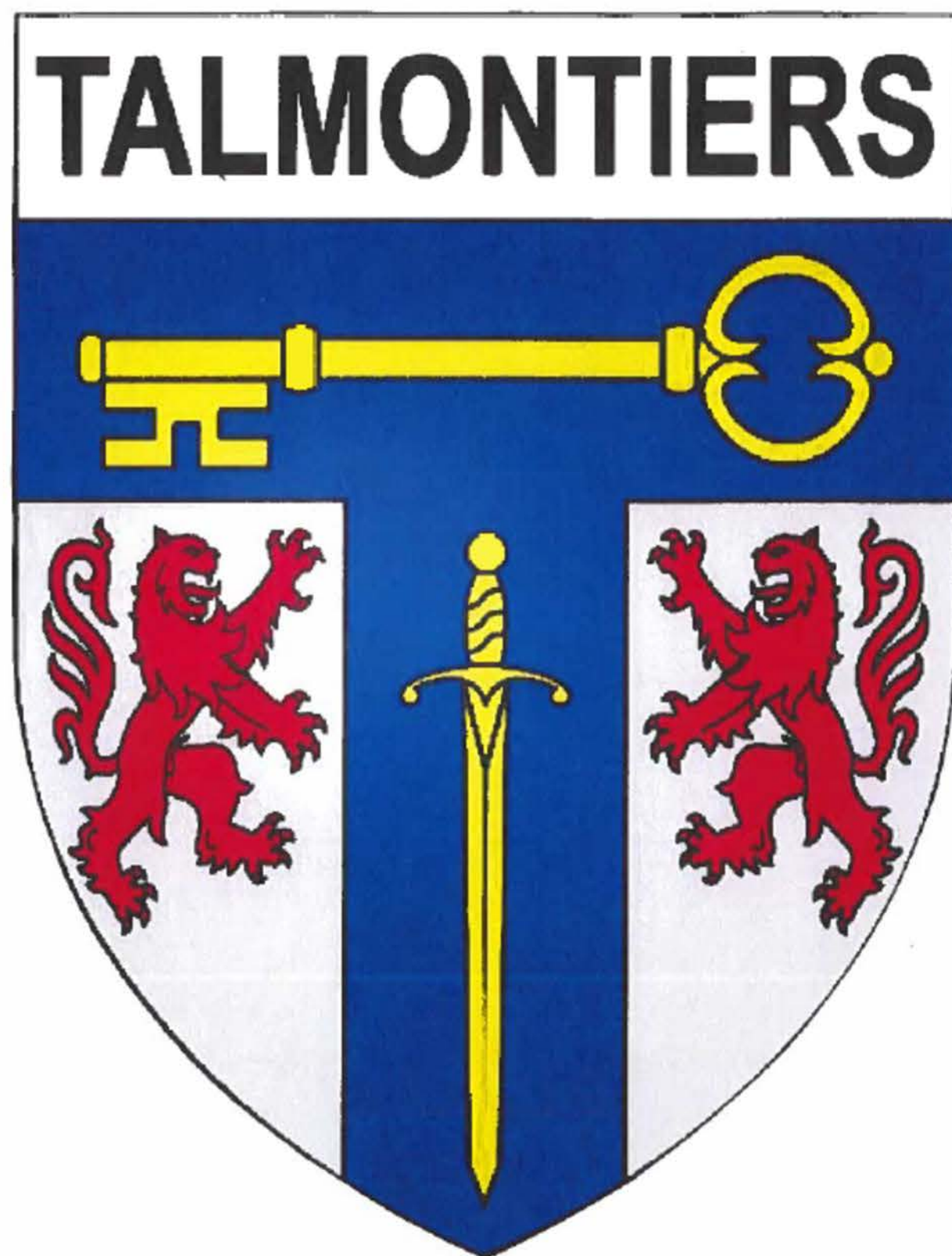
HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 13h30 / 16h30

Jeudi : 13h30 à 16h30

Vendredi : 13h30 à 17h

Samedi : 9h à 12h



TALMONTIERS PRATIQUE



Sécurité

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade d'Auneuil

(appeler le 17 ou 112 en cas d'urgence)

196 Impasse de la Marinière, 60390 Auneuil



03.44.47.59.17



NUMEROS D'URGENCE

SAPEURS-POMPIERS

18 *ou* 112

SAMU

15

GENDARMERIE
POLICE

17

Si vous êtes victime ou si vous avez connaissance d'une situation de maltraitance d'un enfant, vous devez appeler le **119**.

Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées - 3977

Écoute, soutien et aide pour les personnes âgées ou handicapées, aux personnes en prenant soin et aux témoins de maltraitements à leur rencontre.

Par téléphone

3977

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi et dimanche de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Appel et service gratuits



Les déchets ménagers sont collectés tous les vendredis matin.

Les poubelles doivent être sorties la veille au soir et rentrées au plus tard le samedi matin à 12h00.